

# J'Hasnon's



Site web de la commune : [hasnon.fr](http://hasnon.fr)



Chères Hasnonaises, chers Hasnonais, chers amis,

Hasnon a depuis le 24 mai un nouveau conseil municipal issu de l'élection du 15 mars, conseil qui m'a accordé sa confiance en m'élisant maire de votre commune.

Si ces élections municipales connurent des circonstances inhabituelles, notre commune a pu s'enorgueillir d'un taux de participation élevé (56,11 %) comparé à de ceux des communes voisines comme à celui du national (44,66 %).



Les règles sanitaires (prioritairement la distanciation physique) liées au dé-confinement ont imposé à la séance du conseil municipal du 24 mai un déroulement non-public, sur stricte invitation. Nous aurions bien évidemment préféré une séance ouverte à toutes et tous, nous permettant ainsi de remercier de vive voix l'ensemble des électrices, électeurs, quels qu'ils soient.

Si j'occupe aujourd'hui la fonction de premier magistrat, le mérite en revient à certaines personnes envers lesquelles je ne serai jamais assez reconnaissant. Mes parents d'abord, et les principes et valeurs reçus par le biais de leur éducation au quotidien ; Monsieur Jean-Marie BALLÉ ancien maire de la commune et surtout mon ancien instituteur ; Monsieur Gilbert GAMBIEZ, mon professeur d'histoire Géographie du lycée Ernest Couteaux, celui qui m'instilla le goût de la politique à savoir le souci d'être au service des autres et de la cité. Merci à toutes celles et ceux qui m'ont forgé pour comprendre que nous sommes tous égaux, que nous avons tous droit au respect et à la dignité, sans autre distinction.

Ainsi donc, le suffrage universel, expression directe de la démocratie, s'est traduit par un nouveau pilotage de la commune. Il n'en reste pas moins que je tiens ici à remercier le dévouement dont a fait preuve Monsieur NISON pour la commune, tout au long des 30 dernières années.

Cependant, je n'ai pu que regretter la démarche de la liste conduite par Monsieur NISON, ancien maire, refusant d'accepter le verdict populaire en déposant un recours en annulation des élections municipales à Hasnon : certes, c'est là leur droit le plus strict et attendons que la justice administrative juge et tranche.

J'assumerai la fonction de maire, celle précisément que vous m'avez confiée, avec conscience et humilité. Ecouter l'autre est nécessaire, dialoguer est indispensable. Ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, tous travaux quels qu'ils soient dans une rue, ou un quartier ne se feront qu'après avoir consulté les riverains concernés. La mairie redeviendra votre maison.

Nous sommes entrés depuis quelques mois dans une période difficile qui nous conduit droit vers une crise économique et sociale sans précédent. L'avenir et ses lendemains de restriction nous imposeront plus que les efforts financiers d'aujourd'hui, l'obligation de la solidarité et la prise en compte prioritaire de l'humain. Nous pourrons compter ici sur l'appui de la CAPH, la gestion de M BOCQUET de ces dernières années en atteste amplement. Nous pourrons encore compter sur le député Fabien ROUSSEL, de même que sur nos représentants au Sénat, à la Région et au Département.

Je vous donne rendez-vous dans les prochains numéros de « J'Hasnon's » pour vous convaincre, par la réalité du terrain, que nous tenons et tiendrons parole. Pour terminer je m'interdis de penser, à propos des railleries dans certains réseaux sociaux locaux, que ces ragots pourraient avoir un seul instant droit de citer à la mairie.

André DESMEDT

*Mentions légales :*

*Informations municipales de la ville d'Hasnon*

*Directeur de la publication : André DESMEDT*

*Conception, réalisation impression : Service Communication*

*Rédaction : Jacques GERARD, Commission Communication*



## Le 24 mai 2020 voit l'installation d'un nouveau Maire et de son Conseil municipal

Convoqués ce 24 mai, les élus issus du scrutin du 15 mars, constituent officiellement le Conseil municipal, sous la présidence du doyen de séance, M. Jacques GERARD, qui les accueille par quelques mots de bienvenue.

Il rend hommage à leur volonté d'engagement, volonté d'être au service de tous les habitants de la ville, en dehors de toute franchise et manœuvre partisane. Il sait pouvoir compter sur une action d'ensemble, indispensable à une gestion harmonieuse intégrant certes le combat politique, mais excluant les coup-bas indignes de cette même politique, permettant ainsi la réalisation des projets qui nous tiennent tous à cœur. Le Conseil cherchera à réunir ce qui peut être éparé, nos différences constitueront toujours la richesse de notre Conseil comme celle de ses actions.

Il déclare la séance ouverte et, après avoir procédé à l'appel des élus, constatant que le quorum est atteint, il engage les membres du Conseil municipal à élire le maire de la commune.

Seul candidat, M. André DESMEDT est élu. Le maire invite alors les membres du Conseil à voter pour élire les sept conseillers adjoints, et annonce ensuite les noms des sept conseillers délégués. (voir le tableau récapitulatif des conseillers à la page suivante)

Le Maire, André DESMEDT, prend alors la parole pour son discours d'investiture (voir « le mot du maire » ci-contre).

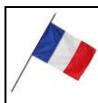


## Hommage aux combattants Morts Pour La France



Après la cérémonie d'installation du Conseil municipal, le Maire, André DESMEDT, a conduit une délégation de son Conseil jusqu'aux Monuments aux Morts pour la France. Il y a reçu les représentants des Anciens Combattants, MM. Michel DELVIGNE et Didier FRANÇOIS ; ensemble, ils ont rendu hommage aux combattants de la guerre d'Algérie, aux victimes et héros de la déportation de la seconde guerre mondiale, comme aux victimes des attentats terroristes.

Ici aussi, cette cérémonie fut pénalisée par les précautions sanitaires sans toutefois pouvoir en altérer toute l'émotion qui s'en dégageait.



## Le Maire



André DESMEDI

## Les Adjoints



Gaston AUBURSIN

Travaux, sécurité, urbanisme, environnement et cimetière



Stéphanie LECOEVRE

École et petite enfance



Jean-Pascal HUON

Budget, finances, marché public et appels d'offres



Marie LAMBERT

Jeunesse et culture



Johann BLANPAIN

Fêtes et cérémonies, protocole et communication



Annie WAETERLOOS

Solidarité et gestion des salles



Hervé MERVILLE

Sports, centre de loisirs et mini-centre

## Les Conseillers Délégués



Romuald LARIVIERE

Assainissement et employés techniques



Nadine BONNET

Formation professionnelle, personnel administratif et personnel de l'entretien des bâtiments



Natacha LHEUREUX

Relations avec les écoles



Jacques GÉRARD

Communication



André BOUDREZ

Environnement et cimetière



Gaëlle VANDENBROUCKE

Protocole



Daniel DELARRE

Relations avec les associations



Catherine DERONNE



Sophie VAN ECKHOUT



Grégory LECOEVRE



Marjorie DEBRABANT



Ségolène MASCAUX



Laurent ALLART



Andy VERDIERE



Véronique WILLEMS



Audrey DHONT



Bruno BUEMI



Laetitia WADBLED



Thibaut DELCROIX



Ce Jeudi 11 Juin, une partie de nos écoliers a enfin pu retrouver le chemin de l'école après deux semaines d'aménagements des locaux (salles de classe, couloirs et cours) et de réorganisation du temps scolaire.

Après trois mois de confinement rythmé par l'enseignement à distance, cette reprise était donc une nécessité à la fois :

- pédagogique avec l'indispensable retour aux apprentissages fondamentaux pour tous.
- psychologique avec la priorité de resserrer les liens distendus entre l'élève et l'école au risque que les petits perdent pied lors de la rentrée de septembre.
- et sociale : la classe, l'école sont des institutions d'Etat, elles sont le lieu qui construit du commun, de la citoyenneté. La classe à la maison n'est pas la classe à l'école.

**La priorité au retour des classes de CP et CM2 dans un premier temps a laissé place le lundi 22 juin à une reprise pour tous les écoliers.**

Si elle était attendue par bon nombre de familles, cette "rentrée" n'a pourtant rien de conventionnel. Les élèves ont été accueillis par petits groupes dans le strict respect du « protocole ministériel ». De nouvelles habitudes se sont installées : faire face à des adultes masqués, se laver les mains entre 10 et 15 fois quotidiennement, ne pas jouer avec les camarades à moins d'un mètre de distance, respecter les zones balisées, ne plus faire entrer ni sortir quoi que ce soit de l'école, exception faite de son repas. Mais les enfants font preuve d'une résilience et d'une adaptabilité hors du commun, propres à convaincre leurs parents !

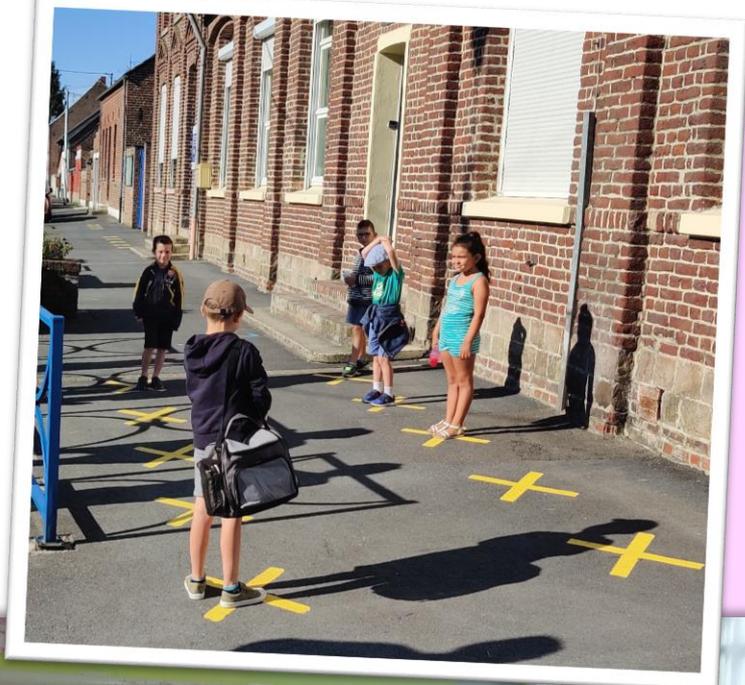


L'école d'aujourd'hui est bien différente de l'école d'hier. Peut-être cette épreuve nous permettra-t-elle de la repenser différemment notamment en termes de supports d'apprentissages? Peut-être nous permettra-t-elle de la repenser d'une manière plus collective qu'individuelle ? et les parents sont ici aussi comme ailleurs en droit d'apporter sinon des réponses tout au moins une réflexion.

**Quelques exemples, parmi d'autres, des aménagements incontournables** réalisés par les services de la mairie. Ils vous donnent une idée précise de ce qui était appelé « les précautions sanitaires » :

- Pose de 10 lavabos.
- Balisage aux abords des écoles.
- Traçage d'un sens de circulation dans les cours de récréation ainsi que pour les zones de jeux.
- Traçage de jeux individuels type marelles.
- Sens de circulation à l'intérieur des classes.
- Installation de poubelles avec pédale et couvercle au niveau des points d'eau.
- Installation de distributeurs de serviettes à usage unique au niveau des points d'eau,
- Matériel sanitaire (masques, gants, savon, gel hydro-alcoolique, visières pour le personnel, désinfectants normés...).





## L'école dé-confinée, en chiffres, c'est :

- 127 enfants pour les 3 écoles.
- 18 personnes en plus des enseignants (du personnel de nettoyage en continu)
- 15 240 lavages de mains minimum pour les seuls enfants !!!
- 936 serpillères.
- 612 masques, uniquement pour le personnel communal.
- A peu près 500 paires de gants.
- 456 sacs poubelle.
- 36 flacons de gel hydro-alcoolique.
- 72 bouteilles de savon.
- 36 bouteilles de désinfectant.
- 36 sprays désinfectants.
- une bonne cinquantaine de paquets de lingettes désinfectantes normées.



## Que s'est-il passé le lundi 22 juin dans les écoles d'Hasnon ?

Moins de deux semaines après la reprise progressive, tous les enfants de la commune ont dû reprendre le chemin de l'école de manière « obligatoire ». Le protocole sanitaire a été allégé certes, notamment en termes de distanciation physique, mais il n'a pas pour autant été supprimé. Le lavage intensif des mains reste évidemment la règle ! La restauration scolaire n'étant pas possible pour cette fin d'année, les enfants viennent avec leur pique-nique profitant ainsi d'un petit avant goût des vacances ! L'essentiel demeure qu'ils ont été heureux de retrouver leurs enseignants et leurs camarades pour clôturer l'année comme il se doit.





## Les travaux ont repris, dans la commune, dans la foulée de l'installation du Conseil municipal.

En priorité, **les écoles** : elles ont dû se préparer à cette étrange rentrée scolaire, début juin ! Les normes sanitaires, liées au Covid-19, ont imposé quelques modifications indispensables dans les locaux scolaires, qui ont mobilisé l'équipe technique de la commune.

- pour le lavage des mains : 2 lavabos supplémentaires à Grand-Bray avec abri, et 8 au Centre.
- 11 distributeurs de serviettes à usage unique.
- des marquages au sol aussi bien à l'extérieur des écoles que dans leurs cours et couloirs.
- Et d'autres travaux liés à l'entretien inévitable de ces vieux bâtiments : Le remplacement des menuiseries de l'école maternelle du Centre, et celles de la salle de motricité constituent les premiers travaux de la rénovation de l'école du Centre dont les bâtiments ont vocation à rester.

Pour s'assurer que nos écoles répondaient bien aux exigences nouvelles, les adultes (professeurs, parents, agents communaux, ...) ont simulé une rentrée scolaire leur rappelant leurs souvenirs d'écoliers.



*L'extension de l'école du Centre*



*Espace vert nettoyé*



*Une allée du cimetière*

### L'extension de l'école du Centre :

Fondations et dalles sont terminées depuis début juin, les ouvriers ayant entrepris la phase des élévations, la future structure commence à prendre forme. Le détour s'impose pour les curieux.

**Les extérieurs** : c'est-à-dire les espaces verts, les bordures herbacées des chaussées, trottoirs et routes appartenant à la commune.

Tous ces espaces sont en train d'être fauchés et nettoyés par les employés de la commune, dont le travail est, enfin, grandement facilité par l'achat d'une tondeuse professionnelle.

### Le cimetière :

Il a connu, début juin, son grand nettoyage d'été : herbes folles, pâquerettes et graminées ont été éliminées par une entreprise d'insertion.

Il est prévu, dans un avenir proche et selon les finances de la commune (nous l'avons dit pendant la campagne électorale, la gestion des finances de votre commune devra être menée avec grande prudence) de procéder à la macadamisation d'une ou deux allées qui desservent le cimetière. Affaire à suivre.





# Commémoration de l'appel du 18 juin



18 juin 2020, 17h30, face au Monument des Combattants Morts pour la France, la cérémonie commence avec l'hymne national, suivi par un dépôt d'une gerbe de fleurs par les maires de Millonfosse et d'Hasnon, MM. Gérald THURU et André DESMEDT. Quatre anciens combattants sont présents, Ms Didier FRANÇOIS, Michel DELVIGNE, Léon BRASSART et Daniel PELÉ.

M. THURU, prenant la parole s'attarde sur le lien entre les deux villes à la lumière de la devise « Liberté, égalité, fraternité ». M. DESMEDT met l'accent sur l'idée de « résistance » initiée depuis Londres par Charles DE GAULLE, et insiste sur son actualité toujours aussi pressante avec les démons que nous connaissons aujourd'hui.

Le privilège d'évoquer ce discours historique en est revenu au jeune Thomas WARZÉE que nous avons sincèrement remercié. Le « Chant des Partisans » ferme le ban de cette cérémonie.



## Le parc paysager, dit « du faisan doré »



La réouverture a pu avoir lieu le samedi-dimanche 20-21 juin 2020

Elle est reconduite tous les mercredis de 14h à 18h  
et les weekends de 10h à 18h.



C'est, à l'évidence, un des centres d'attraction de notre commune, en particulier pour les jeunes générations lesquelles auront plaisir à passer par le stand des boissons fraîches, sucreries, granités et barbe à papa avant de s'égayer dans le parc. Or, l'hiver et ses intempéries, le confinement et son dé-confinement avec leurs mesures sanitaires contraignantes, l'avaient rendu momentanément inaccessible au public. Pour autant, l'équipe technique de la commune secondée par une bonne dizaine de conseillers municipaux s'est attachée à sa réhabilitation, nécessaire à l'accueil des jeunes visiteurs.

Les problèmes liés à un manque d'hygiène pour les animaux, ainsi qu'une sécurité défaillante (destructions diverses, installation électrique dangereuse ...) ont dû être absolument levés pour envisager la réouverture de notre Parc. Il est, par exemple, indispensable que les matériels et jeux à disposition des enfants répondent aux normes techniques, assurant ainsi leur sécurité.

Pour le plaisir du plus grand nombre, nous avons fait en sorte que cette réouverture puisse se faire au plus vite. Merci à tous ceux qui ont mis la main à la pâte.

### Ce qui est autorisé :

- ✓ La balade, les regroupements de moins de 10 personnes.
- ✓ La pratique d'une activité sportive individuelle.

### Ce qui n'est pas autorisé :

- ⊘ Les activités ludiques sur les jeux (leurs accès sont condamnés).
- ⊘ Les vélos et trottinettes sont interdits.
- ⊘ La partie « restauration » du parc ne fonctionne pas.
- ⊘ Les sanitaires sont fermés.





# Aidons-les



Seules 2 personnes sont aujourd'hui identifiées **vulnérables** sur le fichier de la mairie d'Hasnon.

Cela ne peut être la réalité de notre ville !

**Vous connaissez une personne âgée et vulnérable à Hasnon,**

**elle est seule, isolée**

**elle souffre de cet isolement**

**elle est handicapée**

**elle dépend d'autrui**



**PARCE QU'IL S'AGIT DE L'AIDER EN CAS DE CANICULE OU DE GRAND FROID**

Une démarche s'impose alors à vous :

**Vous pouvez la signaler en mairie pour qu'on puisse l'aider au mieux et au plus vite.**

10 rue Henri Durre - 59178 Hasnon  
Tél : 03 27 21 67 17



## Agenda de la commune



### Lundi 13 juillet

**Don du sang.** *Espace solidarité.*

Il est indispensable de réserver son horaire au : 03 28 54 79 19  
ou sur le site : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

### Mardi 14 juillet

**Fête Nationale**

20h30 : Spectacles.  
*Place Clément Larivière.*  
23h : Feu d'artifices.  
*Parc du Faisan Doré.*

### Samedi 31 octobre

**Halloween** (Récré Hasnon).

### Dimanche 4 octobre

**Noces d'or.** *Salle des Fêtes.*

### Dimanche 1<sup>er</sup> novembre

**Bourse aux jouets** (Les Enfants Terribles). *Salle des Fêtes.*

Le protocole sanitaire, même actuellement assoupli, nous interdit toute location de salles municipales. C'est dire que la programmation des salles et réjouissances jusqu'à la fin de cette année est assujettie à l'évolution de ce même protocole.

Je vous demande donc de vous rapprocher, pour votre information, des éléments de communication de la municipalité : J'Hasnon's, le panneau lumineux de la place Clément Larivière, son site web et sa page Facebook.

Le maire, André DESMEDT

### Mercredi 11 novembre

**Cérémonie du 11 novembre.**

*Monument aux morts.*

### Jeudi 19 et Vendredi 20 novembre

**Scènes plurielles** (CAPH).

### Samedi 28 novembre

**Téléthon.** *Salle des Fêtes.*

### Samedi 5 décembre

**Commémoration de la guerre d'Algérie.** *Monument aux morts.*

### Samedi 5 et Dimanche 6 décembre

**Marché de Noël.**

### Dimanche 20 décembre

**Spectacle de Noël** (Récré Hasnon).  
*Salle des Fêtes.*



## Infos



Le Point d'Accès au Droit de Saint-Amand-les-Eaux sera fermé du lundi 6 juillet 2020 au vendredi 31 juillet 2020.



Pour tous renseignements (durant cette période), contactez :

**Le Point d'Accès au Droit de Condé sur Escaut**

au 03.66.22.21.46

ou **La Maison de Justice de Denain**

au 03.27.43.69.30

Vous pouvez réserver votre accès Au dragon d'eau (Centre Aquatique Intercommunal de l'Amandinois) en ligne sur le site [dragondeau.fr/](http://dragondeau.fr/) ainsi vous n'aurez plus à vous déplacer inutilement s'il n'y a plus de place pour le créneau souhaité.



Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez venir en Mairie avec votre carte bancaire afin d'effectuer votre réservation.



**La bibliothèque d'Hasnon**, place de l'Eglise, rouvre ses portes à partir du mercredi 1<sup>er</sup> juillet. Le port du masque sera obligatoire et vous aurez du gel hydroalcoolique à votre disposition. Elle sera désormais ouverte tous les mercredis de 15h à 17h et les samedis de 11h à Midi. Il n'y a pas de fermeture prévue pendant la période estivale.



## Conseils pour lutter contre la délinquance

Les personnes âgées sont les plus fragiles et de ce fait les plus exposées aux agissements des délinquants qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Les personnes âgées sont particulièrement exposées aux :

**cambriolages • escroqueries • abus de faiblesse • pickpockets • vols à l'arraché • arnaques sur le net • téléphones portables**

### NE PAS RESTER ISOLÉ CHEZ SOI

La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.

Etablissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez toujours à proximité de vous un téléphone ;

Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance ;

Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie qui appellera les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

### UNE VISITE A VOTRE DOMICILE

Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte ;

Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste, ou de tous autres services connus, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission ;

Vous pouvez dans ce cas un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez-vous ;

Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la police ou la gendarmerie ;

Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.



### LES GESTES DE PRUDENCE

Fermez à clé votre maison même si vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais une clé dans la serrure d'une porte vitrée ;

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent sur la voie publique ;

En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance ;

Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur ;

Entreposez vos outils et échelles dans des locaux fermés ;

N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame », ou « mademoiselle ».



### VOS DEPLACEMENTS

Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants ;

Faites-vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent ;

Si vous avez le sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu animé ;

Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres.

Marchez face aux voitures au milieu du trottoir, votre sac fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.



### SI VOUS ETES VICTIME

N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens ;

En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants ;

Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

### VACANCES TRANQUILLES :

Un service de la Police Nationale particulièrement utile pour ceux qui s'absentent durablement durant les vacances.